



ANNEXE 7

Modalités de communication et d'informations nécessaires à la mise en œuvre du contrat GRD-F

Version : 1.0

Résumé / Avertissement

Cette annexe définit les modalités de communication et d'informations nécessaires à la mise en œuvre du contrat GDR-F

SOMMAIRE

1. Les références au site internet, au Référentiel Clientèle et à la Documentation Technique de Référence du GRD.....	3
2. Le contact pour les demandes relatives aux données à caractère personnel	3
3. Le calendrier de mise à disposition des données de comptage.....	3
4. Modalité d'accès des cahiers des charges de concession par le Fournisseur	3

1. Les références au site internet, au Référentiel Clientèle et à la Documentation Technique de Référence du GRD

Lorsque le Contrat fait référence au « Site internet du GRD » ou à « son Site internet » ou à « l'Adresse internet du GRD », il s'agit du site internet suivant : <https://greenalp.fr/>

Lorsque le Contrat fait référence à « les Référentiels », il s'agit du Référentiel Clientèle et de la Documentation Technique de Référence disponibles aux adresses internet suivantes :

- Le Référentiel Clientèle : <https://greenalp.fr/363-toute-la-documentation.htm>
- La Documentation Technique de Référence : <https://greenalp.fr/363-toute-la-documentation.htm>

L'état de publication des règles du Référentiel est accessible à l'adresse internet suivante : <https://greenalp.fr/363-toute-la-documentation.htm>

Lorsque le Contrat fait référence « au(x) Catalogue(s) des prestations », il s'agit des catalogues des prestations disponibles aux adresses internet suivantes : <https://greenalp.fr/377-nos-prestations.htm>

Lorsque le Contrat fait référence à « la Plate-forme d'échanges », il s'agit du site Système de Gestion des Échanges (SGE) dont les règles d'accès et d'utilisation sont décrites dans l'annexe 8 du Contrat.

Les demandes de prestations au titre des Catalogues des prestations du GRD sont formulées par le Fournisseur, qu'elles émanent de lui-même ou du Client, via la Plate-forme d'échanges du GRD (voir annexe 8 « Règles d'accès et d'utilisation de la Plate-forme d'échanges »).

2. Le contact pour les demandes relatives aux données à caractère personnel

A l'article 1.4 du Contrat, l'adresse mail à laquelle doivent être envoyées toutes les demandes relatives à l'application de la législation sur la protection des données à caractère personnel (droits d'accès, de rectification, de suppression, d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité du client concerné), est la suivante : Relation-GRD-F-ELEC@greenalp.fr

3. Le calendrier de mise à disposition des données de comptage

Il n'y a aucun calendrier pour la mise à disposition des données de comptage.

4. Modalité d'accès des cahiers des charges de concession par le Fournisseur

Le Fournisseur, ou le Client, peut obtenir le cahier des charges de concessions dont relève son ou ses PDL, sur simple demande auprès du GRD à l'adresse internet suivante : Relation-GRD-F-ELEC@greenalp.fr